

**ISSOIRE
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

OBJET :

**Adoption du Budget
Primitif 2010 du
Budget Annexe PIT
Lavaur - La Béchade**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHiodo, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).
Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ;
Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le certificat administratif ci-joint en date du 05/03/2010 établi par Mme MOULIN, Receveur Percepteur d'Issoire Communauté,
Compte tenu de l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc,
Monsieur le Président propose dans un premier temps aux membres du conseil communautaire d'annuler et remplacer la délibération du 04/03/2010 sur l'approbation du compte administratif 2009 puis dans un second temps d'adopter le budget primitif 2010.

En effet, au vu des opérations d'intégration, le tableau du compte administratif 2009 donne les résultats suivants :

Fonctionnement : - Dépenses : 2.096.571,40 €
- Recettes : 2.928.029,81 €
- Excédent de l'exercice 2009 : **831.458,41 €**
- Excédent de fonctionnement 2008 reporté : 25.865,99 €
- Excédent final 2009 : **857.324,40 €**

Investissement : - Dépenses : 2.924.614,03 €
- Recettes : 1.711.947,22 €
- Déficit de l'exercice 2009 : **1.212.666,81 €**
- Excédent d'investissement 2008 reporté : 305.354,23 €
- Déficit final 2009 : **907.312,58 €**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que – dans la continuité du débat d'orientations budgétaires organisé le 04/03/2010 – le budget annexe de l'exercice 2010 s'équilibre en fonctionnement à hauteur de **3.670.454,40 €** et en investissement à hauteur de **5.421.190,58 €** avec recours nouveau à l'emprunt (prévision de 1.346.214,90 €). En effet, le fait de ne pas remplir la zone le plus

rapidement possible en attendant des projets à vocation seulement automobile et aéronautique nuit à la bonne santé financière de ce budget, d'autant que la réforme de la taxe professionnelle rend plus intéressant pour les collectivités locales des activités de service à forte valeur ajoutée. Une commercialisation plus rapide de tous les terrains permettrait de ne pas avoir recours à l'emprunt, de ne pas amputer la trésorerie du budget général et de solder au plus vite ce budget annexe. Plus le temps passe, plus les frais de portage s'accroissent et plus le coût de revient augmente.

S'agissant des résultats de clôture 2009 découlant du certificat administratif ci-joint à intégrer au budget primitif 2010, Monsieur le Président précise que Madame MOULIN, Receveur-Percepteur, a modifié le tableau des résultats 2009 pour tenir compte de l'intégration sur les résultats du budget annexe du PIT Lavaur - La Béchade d'Issoire Communauté de l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc.

Les résultats de clôture de l'exercice 2009 sont donc un excédent de fonctionnement de **857.324,40 €** et un déficit de **1.875.312,41 €** en investissement.

Monsieur le Président propose donc au final aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver le tableau du compte administratif 2009 tel que présenté qui remplace et annule celui présenté dans la délibération du 04/03/2010 portant sur le même objet ;
- d'approuver les résultats de clôture définis par Madame le Receveur-Percepteur suite à l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc, soit un excédent de **857.324,40 €** en fonctionnement et un déficit de **1.875.312,41 €** en investissement ;
- d'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté ;

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'approuver le tableau du compte administratif 2009 tel que présenté qui remplace et annule celui présenté dans la délibération du 04/03/2010 portant sur le même objet ;
- d'approuver les résultats de clôture définis par Madame le Receveur-Percepteur suite à l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc, soit un excédent de **857.324,40 €** en fonctionnement et un déficit de **1.875.312,41 €** en investissement ;
- d'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté.

Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 07/04/2010
Transmis à la Sous-Préfecture
d'Issoire le 07/04/2010

Le Président
Bernard ROUX

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bernard ROUX